

## Les riverains de la carrière craignent les nuisances

**Erquy** — Le projet de réouverture de la carrière du Lourtais alarme des habitants, qui ont constitué un collectif. Ils s'inquiètent de l'impact que pourrait avoir la reprise d'activité sur le site.

### La polémique

Un collectif de riverains de la carrière du Lourtais, réunissant une quarantaine de personnes, a adressé au maire, Henri Labbé, un recours gracieux mettant en cause la modification du Plan local d'urbanisme. Celui-ci prévoit un glissement de la zone d'extraction de la carrière à 10 m de la station d'épuration (elle est actuellement à 20 m).

Le mécontentement du collectif, soutenu par l'association Erquy Plurien Environnement (EPE), porte sur plusieurs points, notamment cette proximité avec la station d'épuration. « Nous voulons faire comprendre aux Réginéens que si un problème arrive à la station, il concernera l'ensemble de la population », insistent les habitants du secteur du Lourtais. Ils font état « d'une rupture de canalisation survenue cet été ».

**« Le triton marbré vit dans la carrière »**

La coprésidente d'EPE, Béatrice Prandi, met en avant l'impact écologique qu'aurait la réouverture de la carrière de grès rose. « On est sur un site classé Grand site de France, une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique et Natura 2 000. Le triton marbré, qui vit dans la carrière, sera déplacé vers une mare plus petite. Il sera dérangé par le bruit, les vibrations, la poussière. »

Les riverains ont aussi des inquiétudes sur la pollution de l'air. Ils pointent également le bruit, notamment avec le concassage qui ne se faisait pas auparavant sur le site, et le passage



Quelques représentants des riverains de la carrière avec la coprésidente d'Erquy Plurien Environnement, Béatrice Prandi (à gauche).

PHOTO : OUEST-FRANCE

des camions sur une route très étroite. Ils estiment par ailleurs que le besoin en grès d'Erquy ne justifie pas le tonnage d'extraction autorisé (300 m<sup>3</sup> par an).

De son côté le maire, Henri Labbé, souligne : « Pour l'instant, la décision est entre les mains du préfet des Côtes-d'Armor. Les Réginéens ont besoin de la pierre d'Erquy, notam-

ment pour la restauration du patrimoine. » Il ajoute : « Nous restons à l'écoute des riverains, nous avons reçu leurs doléances. Nous ferons tout pour limiter l'impact pour la population. »

Quant à la rupture de la canalisation dans la station d'épuration, cet été, il précise : « Cela n'a rien à voir avec la carrière, elle a été consolidée. » Le

maire conclut : « Nous allons à nouveau rencontrer Lamballe Terre et Mer qui gère la station d'épuration, mais aussi M. de Beaufort, l'exploitant, il possède d'autres carrières, sur lesquelles il pourrait transférer le concassage. »

Pl

Ax

Axe

la s

ché

exp

terr

thè

ren

dej

A

rièr

déc

l'ag

fon

re

ble

jan

te.

S

les

du

po

ma

leu

éq

na

D

née

vail

Pl

In:

L'a

pê

ché

me

« p

per

l'ar

ani

pré

L